

Le Trait d'Union



Edito

Janvier 2002 • n°26

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Une nouvelle année s'ouvre pour le monde, et nous, Asniérois, qui avons le bonheur d'en prendre le chemin, ne la gâchons pas.

Bien sûr, qu'il n'est pas aisé de gommer d'un coup de baguette magique nos différends, nos conflits, nos états d'âme et nos rancœurs !

Mais tournons la page et vivons intensément les instants de bonheur que nous offre la vie, afin d'affronter ensemble les difficultés qui ne manquent pas. Ne laissons pas de place à l'agressivité ou la violence, si infime soit-elle. Attachons nous à retrouver et donner vie aux vraies valeurs, celles qui sont simples et donc accessibles à tous.

Lors de mes déplacements, je ressens beaucoup de tensions, j'espère me tromper, mais j'ai le sentiment que les gens n'aiment plus les gens... Certes le fonctionnement de notre société y est pour beaucoup ; alors soyons les guérisseurs de sa maladie. L'espèce humaine, en laquelle je crois, a cette capacité de renverser la situation. Soyons chacun, à notre mesure, les artisans de cette nouvelle forme de résistance.

A l'aube de cette nouvelle année, je vous adresse mes vœux les plus sincères de bonheur, de santé, de réussite de vos projets familiaux, personnels et professionnels, pour vous-mêmes et ceux qui vous sont chers:

Claude Krieguer, votre Maire.

Claude Krieguer, votre Maire, vous reçoit en Mairie, tous les samedis matin sur rendez-vous.

Dans ce Numéro

Travaux ◀

Une nouvelle classe à Baillon
La Ruche de Noël

Environnement ◀

Zone Delacoste

Associations ◀

Local des jeunes
Compagnie d'Arc de Viarmes

Vie Communale ◀

Un bébé un arbre
Noël des petits et des anciens

La fête du 23 décembre
Fêtons la rentrée à Baillon

Et aussi ◀

La carte postale du mois
Décisions du Conseil Municipal

Vie Pratique : simplification
des démarches administratives

Des nouvelles d'Internet
L'agenda

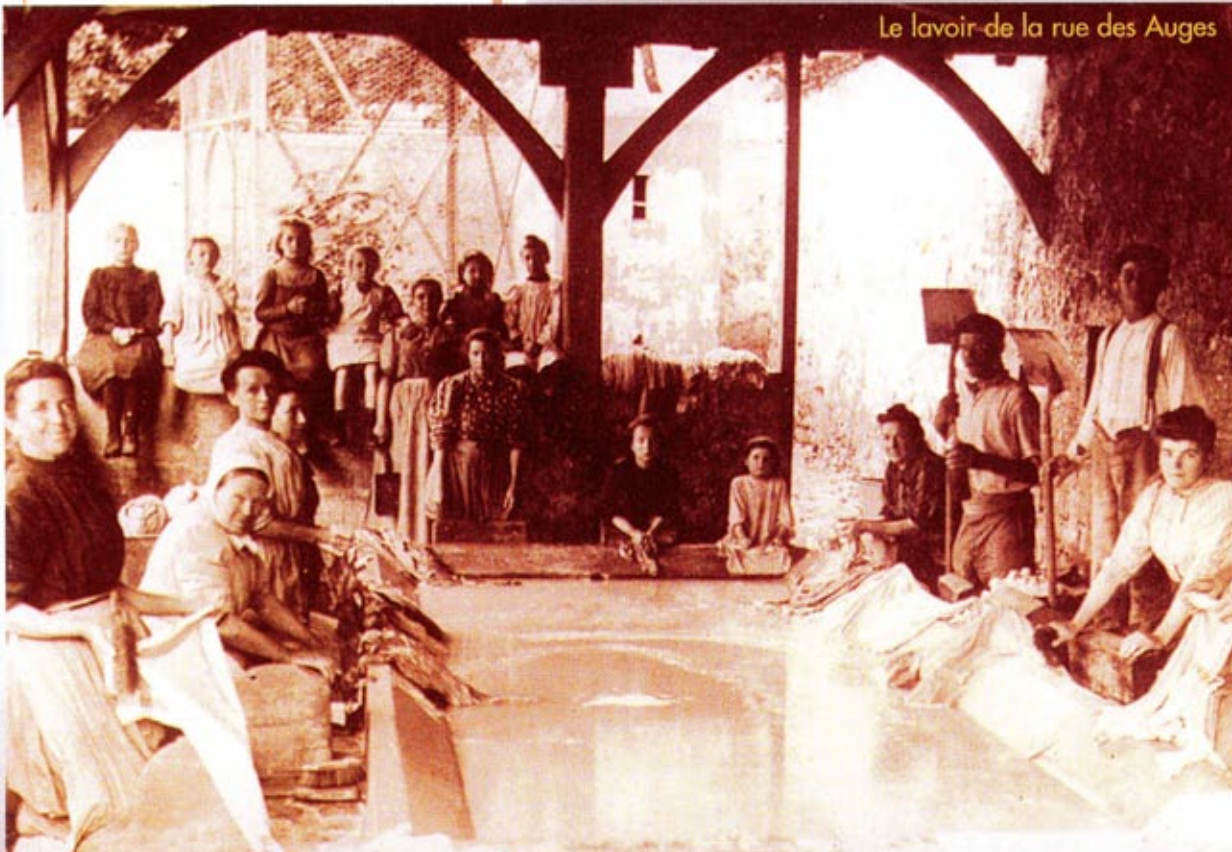
Nouveau !

La Carte Postale du Mois

Téléchargez la carte postale du mois sur le site Internet de votre mairie www.ville-asnieres-sur-oise.fr à la rubrique **Photos** !

Chaque mois, retrouvez une nouvelle Carte Postale de collection dans votre Trait d'Union. Si vous en possédez, contactez la Mairie. À ce jour, nous en avons répertorié 232 : vous pouvez désormais les consulter sur Internet !

Le lavoir de la rue des Auges



N'écoutez pas ces Messieurs disant que ces dames ne sont là que pour papoter. Ils feraient mieux d'alimenter le feu qui fera bouillir la lessive et réchauffer les doigts engourdis par l'eau glacée de la fontaine du Crocq.

Aujourd'hui, le lavoir est désert. Lors de sa récente restauration, je l'entendais égrener ses souvenirs. Tout prend vie.

- Marie apporte les dernières nouvelles. On se réjouit, on s'apitoie, on égratigne un peu.

- Germaine arrive de bonne heure pour avoir la meilleure place (la chaudière est disponible, l'eau est claire).

- Joséphine attend que le lavoir soit plein pour sortir, mine de rien, une nouvelle pièce de lingerie. Qui la remarquera ? Léontine qui voit toujours tout ?

- Juliette, perdue de rhumatismes, peste après ses galvaudeux de chenapans toujours crottés.

- Louise, placée chez les « cols blancs » chuchote qu'à l'usine...

Elles ont un temps oublié le froid, la fatigue et repartent corbeilles remplies d'un linge qui, n'en déplaise à Monsieur Coluche, est plus blanc que blanc.

GB

La Ruche était bien triste fermée....

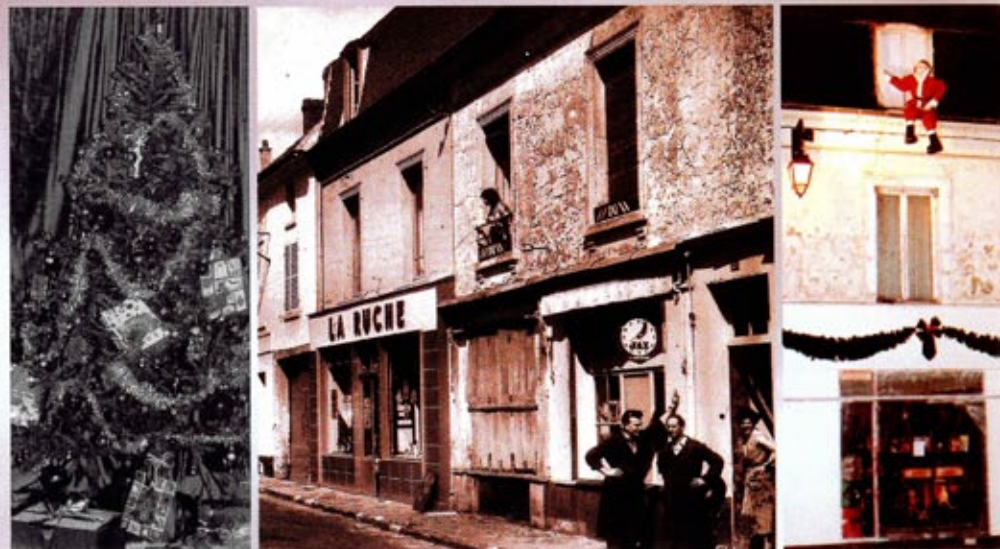
Aussi quelques-uns d'entre nous ont eu l'idée, avec un peu de bonne volonté et aidés par les services techniques, de réaliser notre vitrine de Noël pour marquer les fêtes de fin d'année.

Un grand merci au Comité des Cheveux Blancs pour leur magnifique calendrier de l'Avent.

Nous espérons que cela vous aura plu et nous vous souhaitons une bonne année 2002. Certains ont déjà proposé de réitérer notre vitrine à chaque saison... le printemps, l'été et l'automne.

Avis à toutes les bonnes volontés.

LB-MP-SP-PVDA



Travaux



**La cinquième
classe
de l'école de
Baillon
est terminée !
Nos enfants
ont tenu
à participer au
déménagement :
voici quelques
"polas"
en souvenir...**



La maîtrise d'œuvre a été confiée à Monsieur Bretault, architecte asniérois à qui nous devons déjà la réhabilitation de la Conciergerie. La difficulté du projet consistait à intégrer cette classe au bâti existant, ce qui a été parfaitement réussi.

Ce sont les élections qui ont retardé le processus administratif de plusieurs semaines : en effet, par obligation, elles ont entraîné la refonte des commissions communales (dont la commission d'appel d'offres). La recherche de matériaux en période de congés, matériaux conformes à ce qui existait déjà (tuiles, fenêtres...), a été un véritable casse-tête pour l'entreprise.

Nous la remercions de son sérieux. Nous remercions également les enseignants pour leur coopération, leur compréhension et ce, dans la bonne humeur (voir encadré).



GB

Remerciements à :

- Tous les membres de la commission des travaux,
- Madame Fass Hamouchi, inspectrice de l'académie pour son soutien,
- Madame Patricia Lecoanet d'avoir bien voulu dispenser ses cours dans la bibliothèque et accepté de travailler à l'étroit,
- L'association des parents d'élèves (APEBB) qui a soutenu le projet et s'est déplacée avec le Maire à l'inspection à Cergy pour soutenir le dossier,
- L'architecte M. Bretault et l'entreprise CPB FBC qui ont réussi parfaitement à intégrer le nouveau bâtiment dans l'environnement,
- Le conseil général pour son concours financier.



Séance du 16 novembre 2001

Le Conseil Municipal autorise le Maire ou un Adjoint à signer tout acte permettant de déclasser une voie communale (chemin rural n°3) qui, après enquête publique, sera intégrée dans le domaine public départemental.

La commune sollicite du Conseil Général une subvention pour procéder à l'enlèvement des graffitis couvrant la Maison du Village.

En vue de restaurer la cloche historique de l'église d'Asnières, le Conseil Municipal sollicite l'aide de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (subvention à hauteur de 50 %) et de tout autre organisme.

Le Conseil Municipal confirme son accord pour le séjour en classe de neige d'une classe de l'école Blanche de Castille. Ce séjour aura lieu du 7 au 19 janvier 2002 au Collet d'Allevard (Isère). Il fixe la participation des familles asnéroises à 335,46 € et à 670,92 € pour les familles d'enfants hors commune et adopte un paiement échelonné en 6 mensualités dès le 6 décembre 2001.

La commune de Viarmes n'ayant pas accepté de signer la convention relative à la halte-garderie dans les termes que nous proposons, le Conseil Municipal, à l'unanimité, prévoit que la participation horaire d'Asnières fixée à 2,97 € sera versée directement aux familles sur présentation de justificatifs de paiement et de présence de ces enfants à la halte-garderie de Viarmes.

Le Conseil Municipal fixe à 1 F soit 0,15 € le tarif des photocopies de format A4.

Séance du 14 décembre 2001

Le Conseil Municipal adopte le budget supplémentaire 2001 de la commune qui s'établit et s'équilibre comme suit :

- Section de Fonctionnement, en dépenses et en recettes: 939.094 Frs
 - Section d'Investissement, en dépenses et en recettes : 7.035.902,01 Frs
- soit en Balance globale (dépenses et recettes) 7.974.996,01 Frs.

Le Conseil fixe à 457 euros le montant de la caution lors de la location de la Maison du Village (actuellement 3.000 Frs).

Le Conseil Municipal, après étude du projet établi en concertation avec les agents communaux et transmis pour avis au Comité Technique Paritaire du Centre de Gestion du Personnel Communal, accepte la mise en place au 1er janvier 2002 de l'Aménagement et de la Réduction du Temps de Travail (ARTT).

Le Conseil décide de passer un marché de maîtrise d'œuvre sans formalités préalables avec la Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt du Val d'Oise pour les travaux de renforcement du réseau d'eau potable de la Grande Rue, donne délégation au Maire pour négocier le montant et les conditions du marché et autorise le Maire ou un Adjoint à signer le marché de maîtrise d'œuvre et tout document s'y rapportant.

Le Conseil Municipal sollicite l'aide du Département, de la Région et de l'Association du PNR Oise-Pays de France pour le financement des arbres plantés en partenariat avec l'ONF dont le coût prévisionnel au titre des plantations de 2001 est de 22.100 Frs HT.

A la demande du secrétariat d'Etat à la Défense, le Conseil Municipal désigne Monsieur Alexandre Papadopoulos comme Conseiller Municipal chargé des questions de défense.

Le Conseil confirme sa décision d'acquérir le terrain attenant au cimetière de Baillon à un prix revu à la hausse (37.300 Frs au lieu des 25.000 Frs demandés par l'actuel propriétaire du terrain conformément à l'estimation des Domaines).

Le Conseil Municipal sollicite du Département une subvention au titre du programme d'Aménagement de villages, pour l'amélioration et le renforcement de l'éclairage public. Cette dernière tranche de travaux concernera les rues suivantes : rues du Cimetière, Edouard-Picard, de la Gueule à vaches, de la ruelle Saint-Laurent, de la Place de la Reine Blanche et la sente des Grouettes pour un coût estimatif de 17.175,60 € HT.

Le Conseil décide de conclure avec la Caisse d'Allocations Familiales du



Consultez tous les Conseils Municipaux de l'année 2001 sur le site Internet de votre mairie www.ville-asnieres-sur-oise.fr à la rubrique [conseils](#).

Val d'Oise un contrat "Temps Libres" pour un cofinancement de la mise en œuvre d'une politique d'Action sociale concertée visant le développement des actions en direction des temps libres des enfants et des jeunes de 6 à 16 ans (ex participation financière de la CAF au coût d'activités telles que Centre de Loisirs, accueils Pré et Post Scolaire...).

Le Conseil Municipal sollicite l'aide du Conseil Général pour la réfection des voiries suivantes, une partie du chemin du Pont de Thève et du chemin de la Gueule à Vaches, suite aux inondations de l'hiver 2001.

Séance du 27 décembre 2001

Décision du Conseil relative au choix du délégataire pour la distribution d'eau potable (un document détaillé vous sera communiqué sous peu).

JL

Environnement ◀

Zone Delacoste

Le 3 octobre 2001, la DRIRE (Direction Régionale de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement) procédait à la visite du site Delacoste à la demande du Conseil Municipal d'Asnières.

Le 18 octobre 2001, nous avons été confrontés à la Société VULLI en la personne de son Président, Monsieur Thirion, lors de la Commission d'Hygiène et de Sécurité réunie en Préfecture.

Face aux éléments relevés par notre municipalité, Monsieur le Préfet du Val d'Oise a pris un arrêté de mise en demeure de réaliser les travaux de dépollution et de mise en sécurité du site à l'encontre de la société VULLI. Cet arrêté du 15 novembre 2001 a été affiché en Mairie.

Après 7 ans de procédures diverses, les travaux ont enfin commencé ; nous ne manquerons pas de vous tenir informés du suivi de ce dossier.

MP

Vie Pratique

Vos démarches administratives simplifiées

Justificatifs de domicile supprimés

Vous n'avez plus à fournir de justificatifs de domicile. Il vous suffit de déclarer votre domicile à l'administration qui vous le demande.

Sauf pour :

- l'obtention d'une Carte Nationale d'Identité sécurisée ou d'un Passeport,
- l'obtention ou le renouvellement d'un titre de séjour ou d'une attestation d'accueil,
- l'inscription sur les listes électorales,
- l'inscription scolaire et universitaire.

Fiches d'Etat-Civil supprimées

Ces fiches, qu'elles soient individuelles ou familiales, ne doivent plus vous être demandées, elles ne vous seront donc plus délivrées.

Pour justifier de votre Etat Civil, il vous suffit désormais de présenter l'original ou une photocopie lisible de votre livret de famille, de votre Carte Nationale d'Identité ou de votre Passeport.

Certification

conforme de photocopies de documents supprimée

Pour toutes les démarches effectuées auprès d'une administration française, vous n'avez plus à faire certifier conformes vos photocopies de documents.

Il vous suffit désormais de fournir une photocopie lisible du document original. En conséquence, les certifications ne seront plus délivrées, sauf si une administration étrangère le demande.

Pour l'ensemble de vos démarches administratives, consultez le site www.ville-asnieres-sur-oise.fr à la rubrique [autres liens](#)

Permanences de l'OPAH A Asnières

Janvier : mardis 8 et 22
Février : mardis 5 et 19

A Viarmes

Janvier : vendredis 4 et 18
Février : vendredis 1 et 15

Local des Jeunes

Chers lecteurs et lectrices, Avant tout, l'ensemble des membres de notre association vous présente tous ses vœux pour cette nouvelle année 2002.

D'autre part, nous profitons du Trait d'Union pour lancer un appel afin d'équiper et rendre plus chaleureux notre local des jeunes. Si vous cherchez à vous séparer d'un canapé, d'un fauteuil ou d'une étagère par exemple, merci de nous contacter à la Mairie d'Asnières.

Le local accueille les adolescents à partir de 14 ans, trois fois par semaine :

- le mercredi (14 h - 19 h)
- le vendredi (17h30 - 20h30)
- le samedi (14h - 19h)

En vous remerciant par avance.

Fanny Paris

Outil en Main

Monsieur Leroux recherche quelques bonnes volontés (hommes ou femmes) pour le suppléer dans l'animation et la motivation de cette association. ET

Associations

Résultats de la saison 2000/2001 de la Compagnie d'Arc de Viarmes

83 podiums à titre individuel et par équipe dont une 2e place au championnat de France de tir en campagne par notre Président : André BAUDRY, 3 titres en ligue Ile de France et 13 titres en championnat départemental.

• Répartition par discipline :

Tir en salle : 18

Tir fédéral : 12

Tir FITA : 13

Tir en campagne : 26

Tir Beursault : 04

Cette année, une équipe de tireurs d'arc à poulies a participé au tournoi des 5 nations. Quatre tireurs se sont rendus en Hollande, Allemagne et au Luxembourg pour défendre les couleurs de Viarmes. André BAUDRY a terminé premier du tournoi dans sa catégorie.

Jean-Marie THOMAS

Vie Communale

Audrey coiffure a cessé son activité le 31 décembre 2001.

Elle remercie chaleureusement sa clientèle pour sa longue fidélité et lui fait part de la reprise du salon le 15 janvier par Nathalie, déjà présente depuis 20 ans !



Etat-Civil

Naissances

- 15/10/2001 : MARY Kristenn
- 21/10/2001 : PLAISANCE Tristan Pierre
- 24/10/2001 : BONNEMAISON Florentin
- 24/10/2001 : DUBOIS Elise
- 06/11/2001 : LALOUM Maxime
- 15/11/2001 : GERMAIN Théa
- 19/11/2001 : DIAZ Sara
- 01/12/2001 : DIAS Amandio
- 12/12/2001 : ROIG Luca

Erratum

- 18/04/2001 : COUTINHO Dana
- 20/04/2001 : THIBOUST Léna
- 02/05/2001 : DUPONT Eugénie
- 04/06/2001 : HENDRICKX Axel
- 15/06/2001 : MALHOMME Flavie
- 25/06/2001 : ALLEMEERSCH Marine

Baptême civil

20/10/2001 : ROHRBASSER Baptiste

Mariages

Erratum

08/09/2001 : VALOIS Eric & SPECQUE Angélique

Décès

28/10/2001 : LEFAUCHEUR vve BRAULT Germaine
17/11/2001 : HAULEVILLE Guy

Les Médailles du Travail

Argent : Joëlle MOLLOT
Vermeil : Hubert CHRISTIAEN
Or : Daniel KLINCEWICZ et Hubert HERVIN

"Un bébé, un arbre...ils grandiront ensemble"

Un arbre

Simon, Camille, Alexandra, Alexia, Clémentine, Elsa, Pierre-Quentin, Benjamin, Axel, Quentin, Marie, Eliott, Baptiste, Lucie...ainsi que tous les enfants nés en 2000 et 2001 ont désormais un arbre symbolisant leur naissance à Asnières sur Oise.

L'opération, "un bébé, un arbre", a rassemblé bon nombre d'Asniérois, samedi 24 novembre à la Maison du Village.

Pour chaque bébé, la commune a planté un arbre dont ils sont le parrain.

Parents et enfants ont planté des merisiers, des érables, des charmes, des prunus, des poiriers et pommiers à fleurs. La classe de CM2 de Madame Giovagranti de l'école de Baillon et la classe de CM1 de Madame Goetz d'Asnières étaient également présentes pour participer à la plantation.

Ensemble, ces arbres contribueront au reboisement de notre commune.

L'Office National des Forêts, représenté par Monsieur Boucher, Responsable de la Division de Chantilly et Monsieur Pineau, responsable technique ont accompagné cette opération. Ils ont réalisé l'étude du sol, l'étude paysagère et la proposition des essences d'arbres.

Durant la matinée, les représentants de l'ONF ont aidé et conseillé les familles et les enfants.

Nous tenons encore à les remercier pour leur efficacité et leur professionnalisme.

Un certificat de parrainage a été remis à chacune des familles après l'inauguration de la plaque symbolisant ce premier pas. Enfin, tous ont partagé le verre de l'amitié à l'issue de la manifestation.

Devant le succès de cette année, l'opération devrait être pérennisée l'an prochain dans la forêt du Bois Bonnet.

PM

Mairie d'Asnières sur Oise

Dans le cadre de l'opération "Un bébé, un arbre"



Sondage Accueil Pré et Post Scolaire

Devant une demande de plus en plus importante des parents, les élus locaux d'Asnières sur Oise étudient la création d'un service d'accueil pré et post scolaire à l'école Blanche de Castille et d'un accueil pré scolaire à l'école du Bois Bonnet pour la rentrée scolaire 2002-2003.

Il n'est pas possible de l'envisager plus tôt, d'une part, une telle structure nécessite une étude approfondie et la mise en place d'une organisation lourde et coûteuse qui augmentera sensiblement le budget de fonctionnement de la commune. D'autre part, les familles se sont engagées pour l'année scolaire pour la garde de leurs enfants.

Au cours du mois de novembre, un sondage a été réalisé auprès de toutes les familles.

Le taux de réponse représente environ 50 % des familles. Ce sondage révèle que 52 familles sont potentiellement intéressées

par ce projet concernant Asnières et 21 familles pour Baillon.

Tout ceci représente 65 enfants pour Asnières et 32 enfants pour Baillon.

Lors d'une première rencontre entre élus locaux et parents d'élèves, ceux-ci ont eu pour mission d'affiner les résultats de ce sondage et d'élaborer un projet de règlement intérieur; Les membres de la commission des Affaires Scolaires sont chargés d'établir un projet de financement selon la capacité d'accueil des structures d'accueil d'Asnières et Baillon.

Bien sûr, nous vous tiendrons informés par l'intermédiaire des Associations de parents d'élèves du contenu des différentes rencontres et de l'avancement de l'étude.

Nous comptons sur la présence de toutes les familles intéressées par la mise en place d'un accueil pré et post scolaire à la rentrée 2002-2003, aux différentes réunions qui auront lieu durant le premier semestre 2002.

PM

Lors du précédent Trait d'Union, nous avons promis d'indiquer les sentes de Baillon ; cependant la densité de l'information en ce début d'année ne nous en a pas laissé la place. Ce sera donc reporté au prochain numéro. Merci de votre compréhension.

Info catastrophes

L'état de catastrophe naturelle va être reconnu pour notre Commune concernant les remontées de nappe phréatique, entre le 27 mars et le 23 mai 2001.

Dès parution du décret au Journal Officiel, nous ferons un avis pour les habitants de Baillon, afin qu'ils déclarent le sinistre sous 10 jours à leur assurance.



Collecte des monstres

Vendredi 4 Janvier 2002

Vendredi 1er Février 2002



Collecte des verres

Vendredi 4 Janvier 2002

Vendredi 18 Janvier 2002

Vendredi 1er Février 2002

Vendredi 15 Février 2002

Un Noël pour nos enfants

Par une journée glaciale, 7 cars sont partis pour les écuries du Château de Chantilly.

Magnifique endroit pour ce conte de Noël, qui a ravi grands et petits !

Le rêve de Lily avec les chevaux bien dressés, l'âne, les canards et le chien; la sorcière qui a fait peur aux tout petits, mais surtout, l'arrivée du Père Noël, ont mis des étoiles dans tous les yeux présents.

Merci à tous d'avoir participé à ce merveilleux moment.

LB/MP/SP/PVDA



Les enfants qui ont assisté au spectacle ont tenu à remercier le Maire en lui adressant leurs dessins.

Découvrez-les sur le site Internet www.ville-asnieres-sur-oise.fr à la rubrique Trait d'Union.

Un Noël pour nos anciens



La fête du 23 décembre

Il faisait très froid ce dimanche 23 décembre, et pourtant les Asniéroises et les Asniérois (jeunes et moins jeunes) n'ont pas eu peur de braver ce temps difficile pour venir à la rencontre du Père Noël, de «Bonhomme de neige» et de «Monsieur ballons». Après avoir emprunté quelques rues du village à la rencontre des «petits» restés bien au chaud, nos trois compères se retrouvèrent sur la place du Syndicat d'Initiatives où les attendaient beaucoup d'enfants et de parents venus pour l'occasion.

Le Père Noël effectua une généreuse distribution de bonbons et participa aux nombreuses photos souvenirs.

Pris en charge par la municipalité et par l'association des fêtes, du chocolat chaud, du vin chaud, des viennoiseries, des marrons chauds et des bonbons furent mis à la disposition de tous afin de prolonger cet agréable moment de convivialité.

Pendant ce temps, les musiciens et chanteurs de l'école de musique la « Carnelloise » nous firent une démonstration de leur talent alors que le Syndicat d'Initiative accueillait dans ses locaux une expo-vente des réalisations de «l'Outil en Main» et de l'association des «Cheveux Blancs».

DG

Félicitations

Félicitations à Liliane Houzé et Evelyne Fenneteau pour leur réussite au CAP d'ATSEM. Tous nos vœux de carrière les accompagnent.

GC



Fête de la rentrée à Baillon

Sous l'égide de l'Association des parents d'élèves du Bois Bonnet (APEBB), jeux et friandises ont ravi les enfants pendant que les parents faisaient connaissance autour d'un verre de l'amitié.

Patricia Lecoanet



Internet

Depuis son inauguration en septembre 2000, le site Internet de la Mairie, www.ville-asnieres-sur-oise.fr a reçu plus de 10.000 visiteurs. Dans quelques mois (mai 2002), les habitants de notre village pourraient avoir accès à l'ADSL, permettant ainsi une connexion à haut débit, si France Télécom parvient à tenir ses engagements.

À partir de ce moment-là, il vous sera possible de voir les vidéos de la commune depuis votre ordinateur (les crues en 2001, le carnaval des enfants de Baillon, Halloween, etc...). En attendant, et dès aujourd'hui, vous pouvez consulter une superbe collection de cartes postales anciennes d'Asnières, de Baillon et de Royaumont.

Si vous possédez également des documents rares concernant notre localité, prévenez-nous ! Nous disposons aujourd'hui de tous les moyens pour en faire profiter les citoyens... du monde entier !

ET

AGENDA JANVIER

VENDREDI 11 JANVIER 2002

à 20 heures 30

Vœux du Maire

(Maison du Village)

LUNDI 14 JANVIER 2002

de 17 heures à 20 heures

Don du Sang

(Salle polyvalente • 46, grande rue à Asnières)

VENDREDI 18 JANVIER 2002

à 20 heures 30

Galette des rois organisée par la SAB

(Mairie d'Asnières)

Consultez la rubrique "annonces" sur le site Internet de la Mairie pour les manifestations de dernière minute.

Nos colonnes vous sont toujours ouvertes...

Une remarque, une suggestion, un événement, une photo insolite....

Communiquez simplement en nous adressant vos éléments en mairie à l'attention de la commission information ou par e.mail à eric.therry@ville-asnieres-sur-oise.fr

N'hésitez pas à vous y associer.

Participations

Responsable édition : Eric Therry - **Articles** : Ginette Bianchi - Paulette Van Den Abeele - Michelle Poitevin - Solange Gobet - Juliette Lefort - Liliana Boucquey - Fanny Paris - Gérard Chapelle - Didier Gouret - Philippe Marcot - Claude Krieguer - Serge Perrier - Jean-Marie Thomas - **Ont également collaboré** : Tous les membres de la commission information - **Photos** : Elizabeth Gema - Patricia Lecoanet - Michelle Poitevin - Gérard Chapelle - Gilbert Glogowski - Philippe Marcot - Hervé Windels - APEBB - **Correction** : Commission information - **Diffusion** : Gérard Chapelle - **Conception artistique** : Gilbert Glogowski (Euromovie). - **Impression** : Graphique 2000